



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association des Résidents des Pléiades ARP
du 25 septembre 2020 au restaurant des Pléiades aux Pléiades.

Le Président, M. Yves Membrez, ouvre la 17^e Assemblée Générale de l'Association des Résidents des Pléiades convoquée conformément aux statuts, et qui devait avoir lieu le 12 juin 2020 mais repoussée à cause du covid. La tenue de l'assemblée générale est obligatoire pour toute association comme pour une société à but lucratif. Contrairement à d'autres associations, nous avons tenu à la faire en présentielle et c'est pour cela que nous l'avons repoussée, tout en prenant les mesures nécessaires. Après avoir été contraints d'annuler la fête de la St-Jean, c'est une opportunité de nous retrouver que nous offre cette assemblée. Il salue toutes les personnes présentes et la secrétaire donne lecture des membres qui se sont excusés.

Il souligne aussi que bien des familles proches et qui étaient attachées à notre région ont été affectées par le décès d'êtres chers durant cette année, et nous pensons à eux avec émotion et adressons nos sincères condoléances à leurs familles.

M. Mathieu Janin est nommé scrutateur pour le déroulement de l'Assemblée.

Les membres présents sont au nombre de 22 et 30 excusés.

L'ordre du jour proposé ci-dessous est accepté à l'unanimité.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 juin 2019
2. Rapport du caissier et de la commission de vérification des comptes pour l'année 2019
3. Rapport du comité sur l'activité 2019
4. Discussion des différents rapports
5. Election du comité
6. Election de la commission de vérification des comptes
7. Proposition du comité : Fixation de la cotisation 2021
8. Admission – Démission – Radiation
9. Propositions individuelles et divers
10. Discussions générales

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 7 juin 2019

Le PV de la dernière assemblée générale est accepté à l'unanimité sans remarques, et avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du caissier et de la commission de vérification des comptes

Notre caissier M. Jean-François Coderey nous présente les comptes.

Au 31 décembre 2019, la fortune de l'association se monte à Fr. 17 240,56.

Le caissier nous fait part du déficit de Fr. 709,97 dû en grande partie au nouveau logo et aux flyers que nous avons modifiés et imprimés pour une somme de Fr. 788,42. Il nous rend aussi attentif au fait que nos deux manifestations sont toujours en déficit dû aux frais de la location des cabanes. Dans l'idéal, il faudrait que les comptes soient équilibrés. C'est pour cela que le comité envisage une augmentation de la cotisation de 5 francs. Sujet à rediscuter lors d'une prochaine assemblée.

Mme Isabella Bruckner donne lecture du rapport des vérificateurs et nous propose d'accepter les comptes. Ils sont acceptés, ainsi que le rapport des vérificateurs, à l'unanimité et avec remerciements à son auteur pour leur parfaite tenue.

3. Rapport du comité sur l'activité 2019

M. Membrez

Notre président nous parle du nouveau logo, du flyers, dans le but de recruter de nouveaux membres, alors parlez-en autour de vous, ainsi que du bulletin qui maintenant s'intitule rétrospective. Remerciement aux deux personnes qui s'en occupent : Anne-Laure Emmenegger et Denis Schneiter.

Il explique aussi le parcours chaotique de l'ERP surtout du restaurant et de la faillite du tenancier au début juillet. Notre association qui détient des parts de la coopérative en charge de cet objet s'est inquiétée de la situation et a officiellement interpellé les dirigeants de celle-ci, mais reste sans réponse à ce jour. Nous suivrons de près ce dossier. L'établissement public a été repris par la même personne qui tient le restaurant des Pléiades : M Deschenaux.

L'ARP veut être active afin de préserver la convivialité et la défense des intérêts communs de ses membres, il nous rend aussi attentif aux prochaines élections communales qui se dérouleront au printemps ou à l'automne 2021. Il serait très souhaitable qu'un ou plusieurs membres de l'association soit au conseil.

Mme Emmenegger :

Mme Emmenegger nous rappelle qu'elle est toujours preneuse si quelqu'un ou une est disposé(e) pour l'aider ou proposer des articles pour le bulletin. Cette année en raison de ce virus elle a jugé opportun de laisser la parole aux membres.

Elle nous rapporte aussi sur le projet Enjoy pléiades où son mari Marc participe aux séances et au travail sur le terrain. La signalétique (très bon travail) est en place, il manque juste une ou deux corrections à faire. Mais le projet continue à avancer pour promouvoir notre région.

Mme Dubois

Mme Dubois, remercie une fois encore toutes les personnes présentes lors des manifestations. Celles-ci attirent toujours un nombre de personnes importantes et nous tenons à les remercier pour leur fidélité et c'est pour cela qu'il est regrettable que nous n'ayons pas pu faire la St Jean. La St Nicolas se fera mais d'une autre manière afin de pouvoir garder les distances. Il y aura le chemin, le feu et bien sûr le St Nicolas pour les enfants et nous terminerons par un vin chaud et du thé sous le couvert du 1209.

Mme Schneiter

Coordination des Pléiades : en 2019 rien de particulier à signaler et pour 2020 nous ne nous sommes pas encore rencontrés. Si tout va bien, ce sera pour début novembre, avec la participation des nouveaux gérants du 1209.

FVAPRS : Mme Schneiter est allée le 2 juillet 2020 à l'assemblée de la FVAPRS fédération vaudoise des associations de résidences secondaires. Pour l'instant, cette fédération est en repos, rien à gérer et très peu de monde qui y participe. Nous étions 4 personnes. Un tour de table a permis de nous connaître et d'expliquer ce que nous faisons dans nos associations respectives.

ERP le mercredi 16 septembre le caissier et la secrétaire sont allés à l'assemblée de l'ERP. Le président M. Martin syndic de Blonay nous a fait un petit historique de ce qu'il s'est passé au 1209.

Pour honorer la saison d'hiver et suite au covid, il est resté jusqu'au 28 juin, date à laquelle un nouveau gérant a été engagé. Le 25 juin : ouverture de la faillite. Le 5 juillet : un nouveau gérant M. Deschenaux. Depuis, les loyers ont été payés à jour fixe.

Le projet ERP avait été vendu aux conseillers communaux avec le fait que le tenancier devait aussi trouver des moyens pour promouvoir le site, pas seulement le restaurant. Avec le nouveau tenancier, le cahier des charges a été modifié.

C'est la commission de l'ERP avec l'appui du MOB, d'Enjoy Pléiades et Montreux Tourisme, qui va se charger de trouver des moyens pour animer le site. Normalement au printemps 2021 on devrait avoir une place de jeux. La recherche de fonds pour ce projet est déjà bien avancé, déjà environ Fr. 35 000 et ce ne sera pas à la charge des communes ou de l'ERP. Le gérant s'occupe du déneigement et de la sécurité s'il organise des manifestations. Tout ceci est dans son bail.

Madame Schneiter souligne qu'elle a interpellé le président M. Martin au sujet de la lettre que l'ARP avait envoyé et toujours sans nouvelles. Il a admis qu'ils n'avaient pas bien agi et promet une prochaine réponse.

4. Discussion des différents rapports

M. Haller demande pourquoi la signalétique du tourisme pédestre ne figure pas sur les totems d'Enjoy Pléiades.

Réponse : le tourisme pédestre est géré par Vaud Rando et ne peut pas être mis sur les mêmes panneaux, par contre M. Gasser qui est le répondant pour la région collabore avec Enjoy Pléiades.

5. Election du comité

Madame Virginie Tulik élue l'an passé a donné sa démission.

Comme déjà annoncé l'année dernière, Madame Fatima Dubois souhaite quitter le comité. Elle désire que quelqu'un découvre le même plaisir qu'elle a eu durant de nombreuses années à collaborer avec le comité. Celui-ci lui dit son regret pour la perte d'une personne très dévouée, avec qui le plaisir de collaborer était partagé. (Un cadeau lui est offert)

C'est Madame Isabella Bruckner qui va la remplacer, bienvenue à elle.

Les autres membres du comité sont réélus par acclamation.

6. Election de la commission de vérification des comptes

Mme Suzanne Stegmann et M. Mathieu Janin sont élus comme vérificateurs.

M. Eric Rouillé est nommé suppléant.

7. Proposition du comité : Fixation de la cotisation 2021

Le comité propose de maintenir la cotisation à 30 francs par famille et 20 francs pour les membres sympathisants. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

8. Admission – Démission – Radiations

Nous avons le plaisir d'accueillir quatre nouvelles familles au sein de notre association.

M. Frédéric Roth des Pléiades

Mme Sandrine Feldman et M. Marcel Money de Lally

Mme Anne-Claire et M. Gaëtan Vonnez-Marti de Lally

Mr Liberati Carmélo d'Ondallaz

2 Démissions M. Richard Mury ainsi que M. Vincent Béring et Mme Sonia Bulla

3 Radiations

9. Propositions individuelles et divers

Pas de propositions individuelles

10. Discussions générales

Mme Bruckner nous parle de la lettre reçue par toutes les personnes qui habitent le long de la ligne du train leur signalant qu'ils n'avaient plus l'autorisation de traverser les voies. Problème pour de très nombreuses familles. Des discussions sont en cours, et suivant l'évolution du problème l'ARP, dans la mesure de ses moyens, suivra le dossier.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée est levée à 20h40. Elle est suivie par un repas, dans les règles de distances sociales.

Françoise Schneiter